

NEWSLETTER 2

PROJET LEONARDO DA VINCI

CREATION D'UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EUROPEENNE EN TRAVAUX SUR CORDES – EPCRA

Projet no. 2013-4329 / 539262-LLP-1-2013-1-
FR- Leonardo- LMP

<http://www.epcra.eu>



Partenaires:

GIP FIPAG, FRA



GRETA VIVA 5, FRA



ANETVA, ESP



Tindai, ESP



FISAT, GER



Seilpartner, GER



SOFT, NOR



CDI, BGR





Le technicien cordiste est une personne qui effectue des travaux d'accès difficile en hauteur et sur cordes. Le métier de Cordiste s'est professionnalisé au fil de son histoire. Le secteur des travaux sur cordes est générateur d'emplois et les entreprises spécialisées se sont fortement engagées dans la formation continue du personnel.

L'ouverture des marchés et les opportunités de développement, dans et hors Union Européenne, incitent à réfléchir sur un processus d'harmonisation des formations et des certifications pour une meilleure lisibilité des pratiques et la reconnaissance de ce métier.

L'ambition de ce projet est de comparer les systèmes et les pratiques techniques dans 4 pays européens, l'Allemagne, l'Espagne, la France et la Norvège et de mettre en commun des savoirs et savoir-faire pour construire une certification européenne adaptée à l'emploi du technicien cordiste professionnel et en conformité avec le Cadre Européen des Certifications.

Au menu de la seconde lettre d'information du projet

1. La méthodologie de construction des documents..... p2
2. Les principaux résultats obtenus et en cours p3
 - ✓ Le référentiel des activités et des compétences du technicien cordiste
 - ✓ Le référentiel de certification
 - ✓ Le programme modulaire de formation des techniciens cordistes
 - ✓ Le programme de formation des formateurs (formation transfert)
 - ✓ Le programme de formation des membres de jurys/ évaluateurs de la certification
3. La poursuite de projet..... p4

La méthodologie de construction des documents :

Pour construire les référentiels et programmes de formation, il a été fait appel aux méthodologies d'ingénierie de formation en application de l'Approche Par Compétences, démarche dans laquelle se sont engagés les systèmes éducatifs européens.

L'APC est une approche, une méthodologie, une démarche qui donne du sens aux pratiques de formation professionnelle pour adultes.

Cette démarche consiste à articuler les activités professionnelles actuelles et en devenir d'un emploi donné avec la formation des titulaires de cet emploi, de telle sorte que les acquis de la formation se transforment en compétences opérationnelles sur le poste de travail.

Les partenaires du projet ont du s'approprier cette démarche pour construire les référentiels et programmes de formation.

Les documents créés sont le résultat d'un consensus et d'un partenariat riche et solide entre les organisations et les personnes impliquées dans ce projet dans les 4 pays et représentatifs des acteurs essentiels de cette profession : chefs d'entreprises, salariés, formateurs...

Pour ce faire, une coordination du projet a été mise en place avec une méthodologie de gestion et un planning de travail intense et rigoureux.

Les principaux résultats obtenus et en cours

Plusieurs groupes de travail nationaux et internationaux ont été mis en place et se sont réunis régulièrement au cours de ce projet afin de réaliser les productions.

Depuis octobre 2014, l'ensemble des partenaires se sont réunis à l'occasion de Comités de pilotage et ont validé les travaux et les résultats obtenus. Ainsi, 4 réunions se sont tenues à Lyon en octobre 2014 puis en 2015 à Madrid en Janvier, à Berlin en Avril et en Décembre. Les travaux du projet EPCRA ont permis les productions suivantes :



Le référentiel des activités et des compétences du technicien cordiste :

Le Référentiel des activités et des compétences du technicien cordiste décrit les activités – regroupées dans trois grandes « fonctions » - que sera appelé à exercer le titulaire de la certification dans un contexte professionnel.

Chaque activité est décrite sous forme de tâches.

Chaque tâche est elle-même décrite sous forme d'opérations nécessaires pour la réaliser avec des conditions de leur réalisation, des critères mesurables et observables « à quoi voit-on que le technicien cordiste fait telle ou telle tâche pour réaliser cette opération convenablement ? » et des résultats attendus en termes d'acquis d'apprentissages indispensables à maîtriser pour la réalisation des tâches (en termes de savoirs, aptitudes et compétences).



Le référentiel de certification :

Le référentiel de certification décrit les compétences qu'un technicien cordiste doit atteindre. Ces unités ont été construites à partir de l'analyse des pratiques spécifiques de chacun des pays partenaires (Retour d'EXpériences REX). Le référentiel comprend 8 unités certificatives, c'est à dire 8 épreuves d'examen. Des points ECVET ont également été attribués à chaque unité pour un total de 25 points.

- U1 - Protections collectives et systèmes anti chute (1 point)
- U2 – Parcours de progression sur cordes (5 points)
- U3 – Equipement - Réalisation des Nœuds et Amarrages (Matelotage) (2 points)
- U4 – Déplacement de charges – levage simple du bas (1 point)
- U5 – Sauvetage – techniques de décrochage et d'évacuation (3 points)
- U6 – Equipement en situation (4 points)
- U7 - Connaissances fondamentales : Questionnaire à Choix et Réponses Multiples (5 points)
- U8 - Expérience professionnelle : Entretien sur l'expérience professionnelle (4 points)

Les partenaires ont aussi élaboré un schéma général commun définissant l'accès à la certification pour les nouveaux entrants dans la profession, les titulaires d'une certification Nationale, les salariés disposant d'une expérience professionnelle significative.

Un système d'équivalence a été établi au bénéfice de candidats déjà en possession d'une certification nationale.

Les standards nationaux actuels intègrent, pour partie seulement, le contexte professionnel des travaux sur cordes au plan de l'organisation, de la prévention et des secours. Ce référentiel présente donc une réelle valeur ajoutée pour l'ensemble des partenaires.

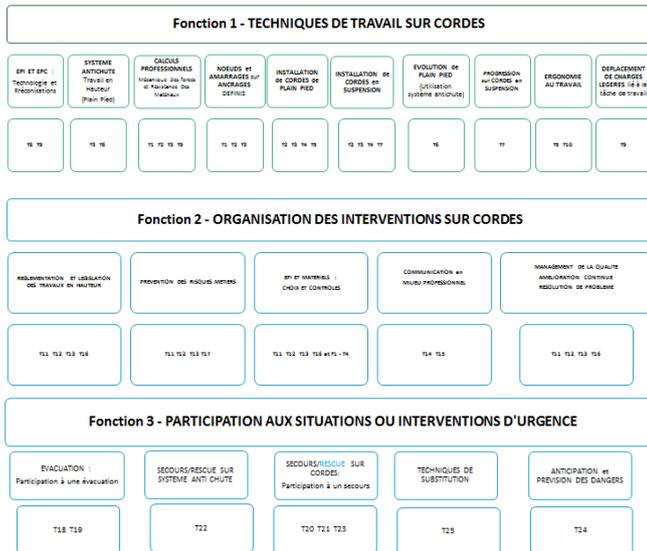




Le programme de formation des techniciens cordistes

EPCRA

ARCHITECTURE MODULAIRE FORMATION DES TECHNICIENS CORDISTES



Une architecture modulaire de 20 modules a été élaborée à l'aide du RAPC en identifiant des modules pour chacune des 3 fonctions et des modules transverses à plusieurs fonctions. Un module contribue à l'acquisition de tout ou partie d'une des 8 unités certificatives.

Afin de respecter la logique d'une organisation modulaire permettant un accès progressif à la certification, des pré-requis sont précisés pour chacun des modules ainsi que les unités certificatives s'y référant.

Les modalités pédagogiques choisies sont inhérentes aux aspects essentiellement pratiques de la formation tout en intégrant des modules plus théoriques devant être contextualisés au métier de cordiste.



Le programme de formation des formateurs et des membres de jurys

Ces 2 programmes de formation ont pour objectifs de permettre aux formateurs et membres de jurys de se repérer dans les différents référentiels, d'extraire les informations nécessaires à la conception, l'animation et l'évaluation d'une séquence de formation pour les formateurs et d'extraire les informations nécessaires à une évaluation, d'identifier la logique et les enjeux des épreuves de certification pour les membres de jurys.

En France, en Espagne et en Allemagne, les formations des formateurs et des membres de jury ont eu lieu entre octobre 2015 et janvier 2016. Ces formations ont été suivies par plus de 40 personnes dans les 3 pays : formateurs, salariés et chefs d'entreprises.

La Poursuite du Projet

La phase d'expérimentation des formations et des certifications des techniciens cordistes peut, à présent, débuter dans les 3 pays. En fin de projet, des séminaires de diffusion des résultats auront lieu dans les 3 pays.



Tous les résultats du projet sont sur le site : <http://www.epcra.eu>